

Caisse des écoles du 18e arrondissement

Assemblée générale 2016

Lundi 06 juin 2016 – 19h30



Rapport moral 2015

1. Bilan de la 2^{ème} année du contrat de DSP (année scolaire 2014-2015)

Sur l'année scolaire 2014-2015, la Caisse des écoles a commandé à son délégataire, la société Sogeres, 2 139 084 repas les jours scolaires pour les 83 établissements scolaires desservis, à savoir :

- 4 jardins d'enfants
- 68 écoles
- 9 collèges
- 2 lycées

Ce nombre compte également le repas adultes et les repas des surveillants de cantine.

C'est 123 433 repas de plus que l'année scolaire précédente.

Nous avons par ailleurs commandé 128 316 repas lors des périodes de vacances scolaires (soit 11 954 repas de plus que l'an dernier)

Au total, 2 267 400 repas ont été livrés sur cette année scolaire.

Répartition du nombre de repas par type de convives sur les jours scolaires :

| Jardins d'enfants | Maternelles | Elémentaires | Surveillants | Adultes hors surv | Collèges et lycées | Pique-niques |
|-------------------|-------------|--------------|--------------|-------------------|--------------------|--------------|
| 20 001 | 727 992 | 997 624 | 126 253 | 7 971 | 255 664 | |

Répartition du nombre de repas par type de convives sur les jours de vacances :

| Maternelles | Elémentaires | Animateurs | Pique-niques |
|-------------|--------------|------------|--------------|
| 57 983 | 40 685 | 7 865 | 21 783 |

Les chiffres montrent une augmentation de 6,4% du nombre de repas, qui pourrait s'expliquer par le passage à la facturation au forfait. En effet, le nombre d'élèves scolarisés dans l'arrondissement n'a pas évolué à la hausse d'après l'enquête sur les effectifs scolaire réalisés par la Direction des affaires scolaires de la Ville.

Les investissements

L'intégralité du rapport financier annuel du délégataire pour la période 2014/2015 est disponible et consultable à la Caisse des écoles.

Les équipements de cuisines des offices ont été renouvelés pour un montant de 51 029 € (tables, chariots, adoucisseur, ballon eau chaude, caisson de ventilation, etc.)

58 121 € € ont investis dans le matériel de la cuisine centrale (chariot, robot cuisine, marmite à bain marie, cellule de refroidissement).

Le portail familles

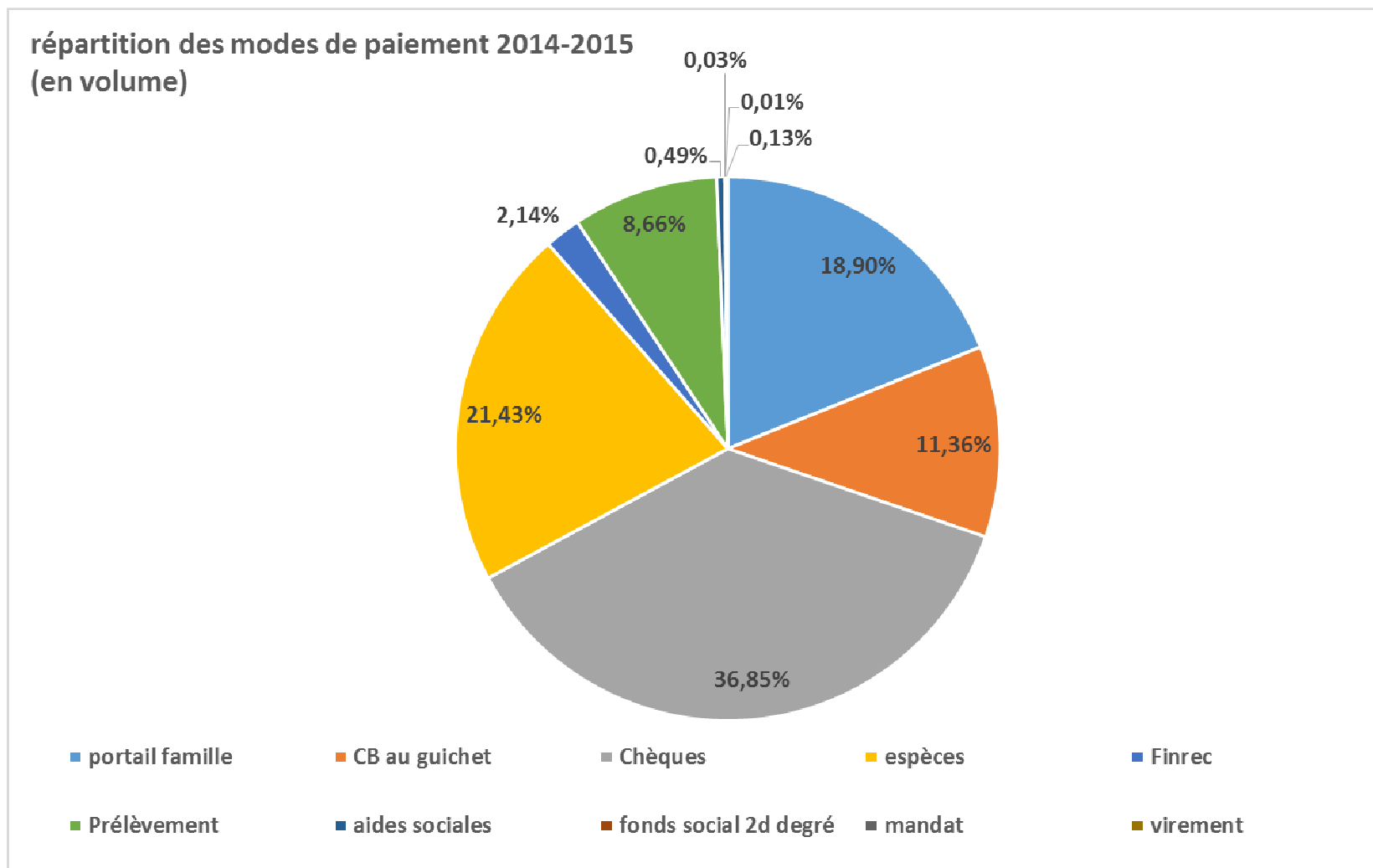
Le portail famille a été créé à la rentrée 2013. Il permet aux familles de payer en ligne leur facture de cantine. 17 % des familles ont payé leur facture en ligne l'an dernier. Le taux monte à presque 27% sur l'année scolaire 2014-2015, un mode de règlement en nette progression.

Répartition des modes de paiements

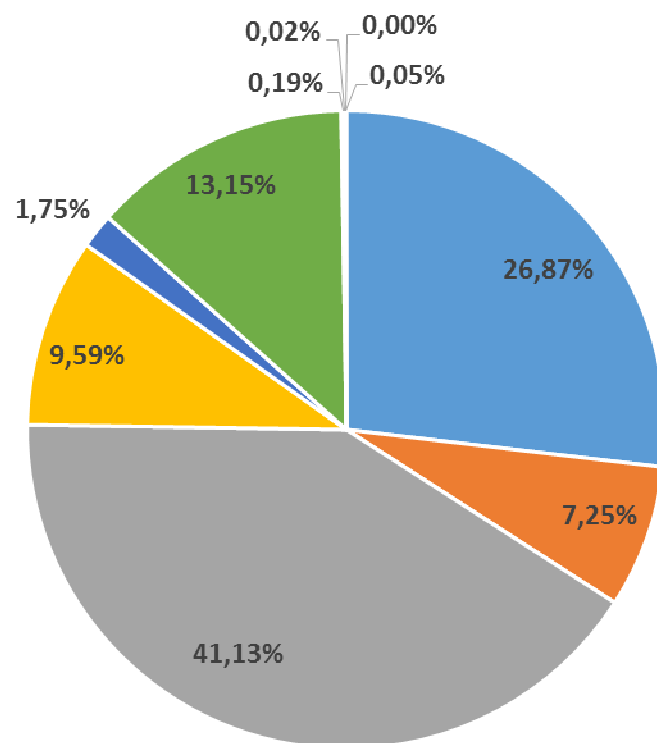
Le chèque reste le moyen de paiement préféré des familles du 18^e. Le paiement par carte bleue via le portail famille arrive en 2^{ème} position, en valeur comme en volume. Il est toujours en progression.

A noter : la part des paiements en espace reste très élevée dans notre arrondissement, contrairement au reste de Paris.

Ci-dessus un graphique présentant la répartition des modes de règlement tant en valeur qu'en volume.



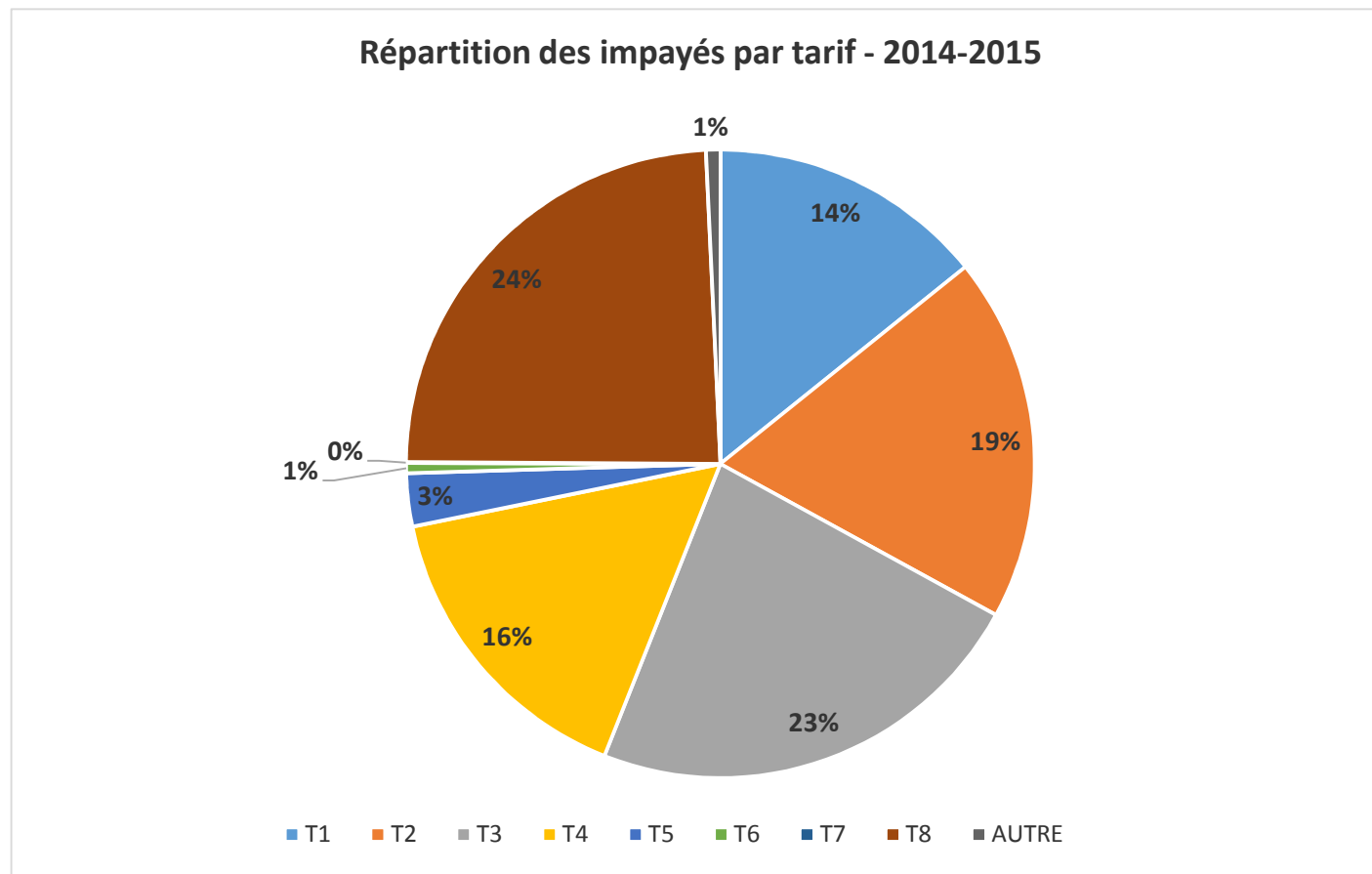
**répartition des modes de paiement
2014-2015 (en valeur)**



- portail famille
- CB au guichet
- Chèques
- espèces
- Finrec
- Prélèvement
- aides sociales
- fonds social 2d degré
- mandat
- virement

2. Les impayés de cantine

Au 2 juin 2016, le montant des impayés sur l'année scolaire 2014-2015 s'élève à 345 895,88 €, correspondant à 1592 familles. Cette somme est répartie ainsi en fonction des tarifs :



Sans surprise, c'est le tarif 10 qui est le plus représenté dans les impayés. Nous pouvons donc supposer qu'il s'agit de familles qui n'ont pas fait de démarche de demande de tarif alors qu'elles pouvaient y prétendre.

Globalement, le montant des impayés est légèrement supérieur sur l'année scolaire 2014-2015. Toutefois, cette augmentation est à mesurer en fonction des recettes perçues par le délégataire. En effet, la part relative des impayés a plutôt tendance à baisser.

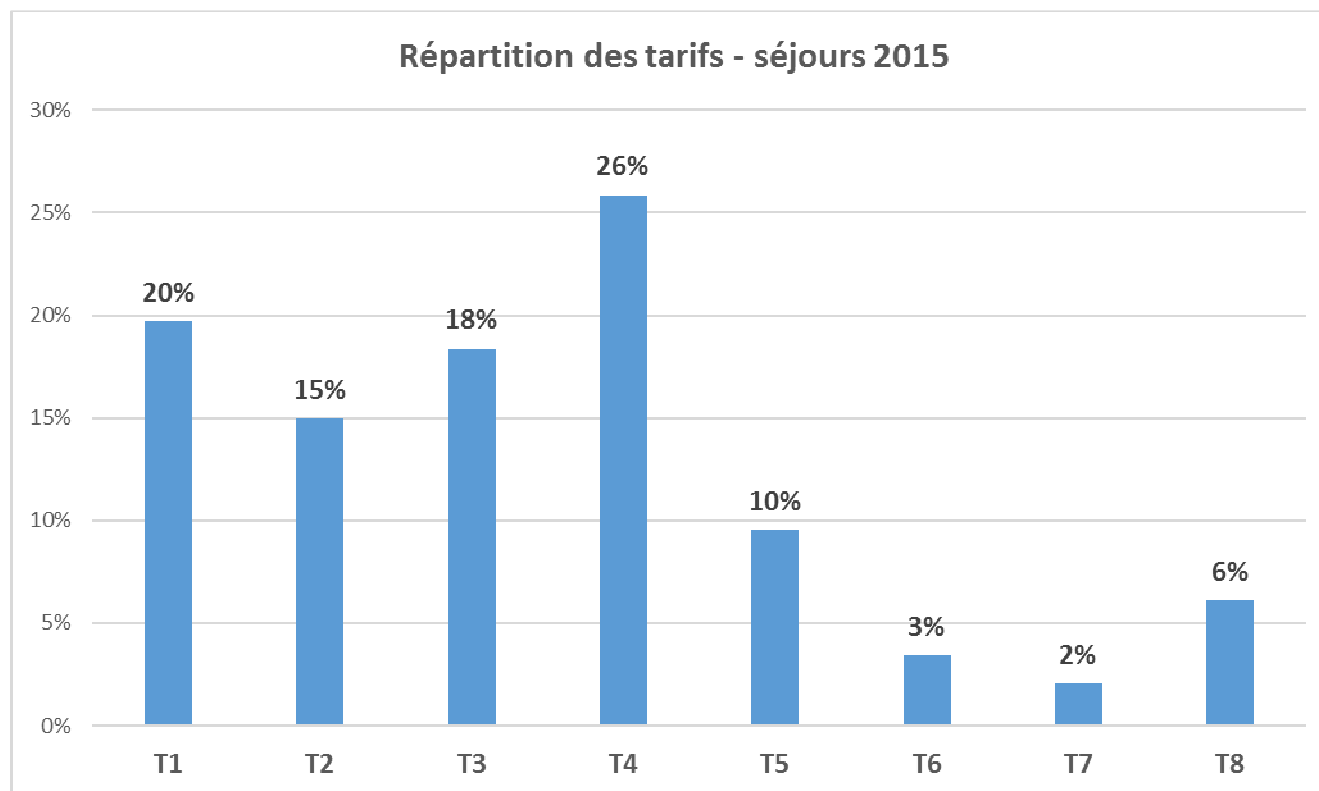
3. Les séjours de vacances d'été - bilan 2015

Nous avons proposé 14 séjours de vacances sur l'été 2015. Les destinations étaient variées : Les Vosges, les Alpes, la Loire Atlantique, la Creuse, la Bretagne, la Dordogne, la Corse et deux séjours à l'étranger, en Grèce et au Portugal.

Au total, 204 enfants sont partis.
Nous n'avons aucun incident à déplorer.

Le coût global des séjours s'est élevé pour la Caisse à 188 807 €. Les participations des familles ont représenté 35 359 €.

Les tarifs de 1 à 4 ont représenté la majorité des familles qui ont bénéficié d'un séjour de vacances pour leurs enfants. Le système de tirage au sort permet une bonne représentativité de la sociologie du 18^{ème}.



4. Les bons vestiaires

La Caisse des écoles aide les familles les plus modestes en accordant des bons vestiaires aux enfants partant en classes de découverte organisées par la Ville de Paris au cours de l'année scolaire.

Les bons d'achat sont destinés aux familles relevant du tarif, 2 ou 3

Le montant des bons d'achat est fixé chaque année par le Comité de gestion. La valeur des bons est de 76 € pour les familles au tarif 1 ; 64 € pour celles au tarif 2 et 53 € pour celles au tarif 3.

Sur l'année civile 2015, 70 bons vestiaires ont été accordés pour un montant de 4 707 €, 46 % des bons concernaient les familles bénéficiant du tarif 1, 41 % les familles du tarif 2 et 13 % les familles du tarif 3.

5. Les subventions aux projets d'écoles

En 2015, 24 252,50 € ont été versés dans le cadre de projets pédagogiques de la manière suivante :

- Maternelles : 23 projets
- Élémentaires : 37 projets
- Polyvalentes : 9 projets

6. Fourniture d'un fruit à la récré

Nous avons continué de distribuer un fruit à 3 écoles du quartier de la Goutte d'Or compte tenu de leur aménagement du temps scolaire journalier, 3 jours par semaine (lundi, mercredi et vendredi). 492 enfants en bénéficient. Cette prestation semble être toujours appréciée.

Rapport financier 2015

Le compte administratif retrace la situation réelle des finances sur un exercice budgétaire (l'année civile). Il doit correspondre au compte de gestion qui lui, est émis par le Comptable Public.

Le résultat de l'exercice 2015 :

- en fonctionnement, notre résultat est positif : + 904 188,89 €
- en investissement, il est également positif : + 32 853,32 €

Les recettes de fonctionnement :

Pour l'année 2015, les recettes en fonctionnement s'élèvent à **10 490 139,79 €** et se décomposent de la manière suivante :

| | |
|---|------------------------|
| -Atténuations de charges (remboursement cotisations) | 1 383,21 € |
| -Redevances et droits sociaux (colonies +repas extérieurs) | 35 359,56 € |
| -Dossiers transmis au Trésor Public | 51 697,68 € |
| -Cotisations | 100,00 € |
| -Ventes de repas (EMS) | 4 784,00 € |
| -Subventions de la Ville et département | 9 997 456,49 € |
| -Autres attributions (subvention fruit à la récréée, académie de Paris, versement acompte de l'agent en Contrat Aidé) | 37 820,26 € |
| -Produits divers de gestion (repas Tiers +redevance de l'occupation de la cuisine centrale+ ONLAIT) | 264 135,57 € |
| -Recouvrement sur créance admis en non-valeur | 6 085,53 € |
| -Autres produits exceptionnels | 2 774,90 € |
| -reprises sur provision | 40 680,23 € |
| -Rattachement de recettes | 47 862,36 € |
| Total des Recettes | 10 490 139,79 € |

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **9 585 950.90€**. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

| | |
|--|-----------------------|
| -Les fournitures administratives et les dépenses Paris Santé Nutrition | 9 178,68 € |
| -Contrat de prestations | 8 916 254,33 € |
| -Autres prestations tels que la maintenance et la télécommunication | 78 603,59 € |
| -Les dépenses de personnels | 352 650,94 € |
| -Autres Charges | 80 173,61 € |
| -Charges exceptionnels | 1 310,11 € |
| - Provisions pour risque (Impayés) | 90 680,00 € |
| -Dotations aux amortissements | 57 099,64 € |
| total des Dépenses | 9 585 950,90 € |

Les dépenses d'investissements :

Les dépenses d'investissements se sont montées à **26 718.94 €**. Elles se décomposent de la manière suivante :

- 6 tables de tris pour la collecte des bios-déchets
- 15 coupe-ruits pour favoriser la consommation des pommes et des oranges ont été acquis au titre de l'année 2015
- 2 ordinateurs

Pour sécuriser nos données et augmenter la capacité de mémoire, un nouveau serveur hébergé a été installé, deux ordinateurs achetés ainsi qu'une nouvelle interface. Cela a nécessité l'installation d'une nouvelle messagerie et la migration des autres logiciels.

Ces dépenses comprennent également la création du site internet de la Caisse des écoles pour moderniser la relation avec les usagers.